

Publié le 4 janvier 2018

Préparez vous aux impacts organisationnels du RGPD

Êtes-vous prêt à appliquer le RGPD ?

À partir de mai 2018, toute entreprise qui collecte, gère et stocke des données à caractère personnel devra appliquer le **Règlement européen sur la protection des données** (RGPD). Cette formation vous donnera toutes les clés pour être conforme à la réglementation.

Comment doivent s'organiser concrètement les entreprises ? Cette journée de formation permettra de répondre à toutes vos interrogations.

[Toutes les infos et les autres dates à Paris et en région](#)